

Participants

Raouf ABIDI : UNSA
Hervé BARON : Pôle emploi
Pascal BESUELLE : FSU
Delphine BRILLAND : DIRECCTE
Marie-Odile DOFFENIES : UDES
Françoise DURAND : MEDEF
Guillaume FOLLEA : CARIF-OREF de Normandie
Frédérique GALLOIS : Région Normandie
Elodie LEBRETON : Rectorat - DIAFPIC
Roseline LEMARCHAND : U2P Normandie
Ludovic LEPELTIER : UIMM Normandie
Thierry LEQUIN : CFE CGC
Didier LORY : AD Normandie
Jérôme LE TENSORER : AD Normandie
Jean-Michel MONNOIS : MEDEF
Matthieu PELLETIER : DIRECCTE
Nathalie PONTHEUX : Département de Seine-Maritime
Gaëtan RUDANT : DIRECCTE

Excusés

Patricia DOCAIGNE : CGT
Guillaume GRAVIER : CESER
M. PUDEPIECE : UDES

Gilles RICCI : CGT

M. LHERMITE : Département de Seine-Maritime

Ordre du jour

1. Appel à projet Draccare 2019
2. Territoires d'industrie
3. Projet de stratégie régionale IAE
4. Outils d'identification des besoins des entreprises dans les territoires (méthodologie, résultats)

1. Appel à projet Draccare 2019

Présentation par Matthieu Pelletier (Directe de Normandie).

Matthieu PELLETIER rappelle que l'appel à projets 2018 (Directe et Préfecture) avait pour objectif de subventionner les initiatives normandes permettant d'appréhender les nouveaux défis de l'économie. 47 projets avaient été reçus pour un montant de 4,5 millions d'euros et 27 projets avaient été sélectionnés, correspondant à un montant de 1,25 millions d'euros.

L'édition 2019 contient une dimension plus collective et plus normande. Il comporte un volet innovation (800 000 euros) et un volet compétences (350 000 euros). L'appel à projet a été publié le *6 mai 2019* et la publication des résultats aura lieu à la *mi-juillet 2019*.

- Jérôme LE TENSORER souligne qu'il existe un dispositif spécifique de financement des diagnostics en lien avec l'industrie du futur et souhaite que soient évités les effets de concurrence des dispositifs.
- Gaëtan RUDANT précise que Draccare est élaboré pour accompagner les projets collectifs qui ne trouvent pas de soutien ailleurs, pour combler des manques. Il n'est nullement question de produire un système de concurrence.
- Jérôme LE TENSORER pose la question de la date d'engagement des dépenses les rendant éligibles à l'appel à projet.
- Gaëtan RUDANT fait vérifier les éléments auprès de ces services.

2. Territoires d'industrie

Gaëtan RUDANT explique le fondement de ce dispositif : la nécessité d'une approche territoriale d'une politique industrielle en France. L'Etat souhaite que cette politique soit portée au plus près des territoires avec un pilotage confié aux Régions. En Normandie,

l'animation du dispositif a été confié par la Région à l'Agence de développement pour la Normandie (ADN).

Présentation par Jérôme Le Tensorer (AD Normandie).

L'ADN est le « bras armé » de la Région en matière de développement économique. 60 personnes y travaillent sur deux sites. La Région Normandie a identifié douze filières stratégiques régionales.

Contexte

- ▶ Mission confiée par le Premier ministre à cinq personnalités de faire le tour de France pour trouver les leviers permettant de retrouver la souveraineté industrielle. 17 mesures ont été sélectionnées. Elles sont structurées autour des axes suivants :
 - Recruter
 - Attirer (métiers et territoires)
 - Innover (diagnostics industrie du futur)
 - Simplifier (réglementaire) : par l'expérimentation notamment

Dispositif

- ▶ Période 2019 - 2022
 - ▶ 136 territoires labellisés au niveau national, dont dix en Normandie. Ces territoires sont portés par des groupements d'EPCI dont le taux d'emploi industriel est supérieur à la moyenne et soit en déclin, soit en croissance
 - ▶ Contractualisation entre Etat / Région / EPCI dont : territoires de la Vallée de la Seine, Dieppe côte d'Albâtre, Collines de Normandie et Pays de l'Aigle
 - ▶ Animation du dispositif assurée par un binôme industriel / élu pour faire remonter les projets
- Gaëtan RUDANT précise que le soutien financier à ces projets passe notamment par l'orientation prioritaire des crédits sur des enjeux spécifiques et dans le cadre de projets cohérents.
 - Pascal BESUELLE pose la question de l'existence d'un volet formation.
 - Jérôme LE TENSORER explique que le dispositif fonctionne en coordination avec la Région via les comités d'animation territoriale emploi formation (Catef).
 - Frédérique GALLOIS précise que les Catef s'inscrivent dans la charte de l'animation territoriale et qu'ils ont pour finalité la mise en œuvre coordonnée des politiques publiques formation emploi. Au sein de chaque Catef sont créés des groupes de travail autant que de besoin. Frédérique GALLOIS précise qu'il est logique que ce soit dans les Catef que soient

abordés les questions relatives au recrutement et rappelle la nécessité d'articulation des dispositifs entre eux.

- Gaëtan RUDANT confirme que les sujets de recrutement doivent être abordés de manière collective.
- Hervé BARON précise que Pôle emploi est mobilisé en tant qu'acteur public et rappelle l'accord Pôle emploi / Ministère de l'économie qui engage le premier sur son offre de service sur les territoires d'industrie. Il cite l'outil Forma'diag et demande s'il existera un espace commun où l'on retrouvera toutes les fiches action ?
- Jérôme LE TENSORER précise que l'ADN a créé un espace numérique collaboratif auquel les partenaires pourront avoir accès, notamment pour l'échange de documents.

3. Projet de stratégie régionale Insertion par l'activité économique (IAE) 2018 / 2022

Gaëtan RUDANT rappelle le cadre de la stratégie nationale de lutte et prévention de la pauvreté et la volonté que le secteur de l'IAE soit encore plus tourné vers l'inclusion et l'emploi traditionnel et durable.

Présentation par Delphine BRILLAND (Directe), cf. document joint

- ▶ Point de départ : déploiement du Fonds d'inclusion dans l'emploi par région (2018) qui a donné de nouvelles perspectives en matière d'utilisation des fonds
- ▶ S'inscrit dans l'accord avec Pôle emploi
- ▶ S'inscrit dans le Plan d'investissement des compétences
- ▶ Elaboration d'un diagnostic. Une étude plus approfondie pourrait être envisagée ultérieurement
- ▶ Axes d'intervention :
 - Pertinence d'un maillage territorial nécessaire au déploiement d'une offre d'insertion adaptée aux publics sur les territoires
 - Favoriser le développement économique du secteur de l'IAE
 - Sécurisation des parcours professionnels
 - Renforcer les outils de pilotage et de gouvernance
- Gaëtan RUDANT précise que ce document guide l'Etat dans les choix de financement et d'animation.
- Thierry LEQUIN s'interroge sur le fonctionnement disparate des Conseils départementaux de l'insertion par l'activité économique (CDIAE) et suggère la mise en place de bonnes pratiques.
- Delphine BRILLAND confirme la nécessité d'avoir un pilotage régional avec le déploiement du fond régional. Il y aura un travail de diagnostic des bonnes pratiques à mener par les unités départementales de la Direccte.

- Gaëtan RUDANT explique que le fonctionnement des CDIAE est variable et souscrit à la nécessité du travail de diagnostic. Une réflexion est en cours pour la mise en place d'une sorte de conférence régionale des CDIAE.
- Marie-Odile DOFFENIES approuve la mise en œuvre de l'harmonisation des pratiques et précise qu'il est important de penser également au sujet de l'accompagnement.
- Hervé BARON souligne que l'accompagnement est un sujet d'autant plus important que la notion de parcours est un élément crucial des dynamiques actuelles du retour à l'emploi. Pôle emploi a engagé des travaux sur les parcours.
- Françoise DURAND rappelle l'importance de conférer une lisibilité globale sur les passerelles entre les structures de l'IAE et les entreprises. Elle demande s'il est prévu un volet communication à destination des entreprises dans la stratégie régionale.
- Gaëtan RUDANT répond que la communication constitue un enjeu fondamental. Certains des publics de l'IAE sont prêts à intégrer les entreprises après et inversement, des entreprises « puisent » dans les structures de l'IAE pour recruter. Il y a un besoin réel de communication qu'il ne faut pas négliger.
- Marie-Odile DOFFENIES rappelle que l'entrée dans une grande entreprise est plus difficile pour les publics de l'IAE.
- Françoise DURAND acquiesce et recommande de varier les secteurs d'activité
- Didier LORY signale que la Région vient de lancer le projet « Je monte ma boîte » et que l'entreprenariat mérite d'être cité comme débouché possible. Il cite également les clubs de parrainage portés par les missions locales. L'ADN réfléchit à mettre en œuvre un club d'entreprises. Il y a des articulations possibles avec l'IAE.
- Gaëtan RUDANT propose de mettre en place une action autour du sujet de l'articulation avec les structures « ordinaires ».
- Hervé BARON établit le lien avec le Plan «10 000 entreprises » (faisant suite à la demande du Président de la République aux 100 plus grandes entreprises de s'engager dans les démarches d'inclusion) décliné sur les territoires et dont la finalité est de trouver 10 000 entreprises susceptibles de s'engager dans une démarche d'inclusion.

4. Outil d'identification des besoins des entreprises dans les territoires

Présentation de l'outil *Les métiers en tension* par Guillaume FOLLEA (Carif-Oref de Normandie), cf. pwp joint

- Gaëtan RUDANT rappelle la nécessité d'aller plus loin dans l'appropriation des résultats pour les confronter avec les réalités de terrain et propose de dépasser la seule dimension méthodologique. Il propose la mise en œuvre d'un groupe de travail au sein de la commission sur le sujet de l'exploitation des informations.
- Frédérique GALLOIS signale que c'est un outil partagé dans les Catef.

- Françoise DURAND exprime le besoin d'aller plus loin dans la dimension prospective par une observation en continu et rappelle la demande de ressources humaines supplémentaires faite par les partenaires sociaux à l'Etat et à la Région.

5. Questions diverses

Gaëtan RUDANT annonce que les services de l'Etat et de la Région ont été destinataires d'une circulaire du Premier ministre qui traduit l'engagement des pouvoirs publics sur le sujet de l'emploi et de la transition numérique et écologique. Il invite les acteurs en Région à se mobiliser et à ouvrir un dialogue associant, outre les acteurs du Crefop, les collectivités locales.

Delphine BRILLAND annonce son départ de ses fonctions actuelles pour occuper les fonctions de responsable de l'unité de contrôle de l'inspection du travail de Seine-Maritime.

Prochaine commission Emploi - Economie

A définir